

Les disparus de la guerre au Liban ont perdu leur avocat

Ghazi Aad, le défenseur des droits humains qui s'est battu pour faire la lumière sur le sort des détenus et disparus est mort le 16 novembre à Beyrouth.

Par [Laure Stephan](#) Publié le 29 novembre 2016 à 14h16 - Mis à jour le 01 décembre 2016 à 10h15



Depuis 1989, Ghazi Aad se battait pour les victimes de la guerre du Liban. Ici, en 2008, lors d'une manifestation exigeant la libération des prisonniers en Syrie. Mahmoud Tawil / AP / Sipa

Elles portent sur le visage les marques du temps, les « mères » des disparus de la guerre du Liban, rassemblées autour du cercueil de Ghazi Aad. Leurs adieux, le 18 novembre, à ce militant qui a inlassablement partagé leur combat étaient bouleversants. Il avait fondé en 1990 l'association Solide (Soutien aux Libanais en détention et en exil). C'est un fils qu'elles ont enterré. Sous un soleil d'automne, l'hommage, à l'appel du Comité des parents de détenus et de disparus au Liban, s'est

déroulé dans le centre de Beyrouth, là même où [elles avaient entamé un sit-in en avril 2005](#), avant le retrait des dernières troupes syriennes. [Ces « mères » – des mamans, mais aussi des sœurs et des épouses –, usées, isolées](#), avaient fini l'an dernier par quitter leur tente, restée debout, comme un symbole. Elles portent sur le visage les marques du temps, les « mères » des disparus de la guerre du Liban, rassemblées autour du cercueil de Ghazi Aad. Leurs adieux, le 18 novembre, à ce militant qui a inlassablement partagé leur combat étaient bouleversants. Il avait fondé en 1990 l'association Solide (Soutien aux Libanais en détention et en exil). C'est un fils qu'elles ont enterré. Sous un soleil d'automne, l'hommage, à l'appel du Comité des parents de détenus et de disparus au Liban, s'est déroulé dans le centre de Beyrouth, là même où [elles avaient entamé un sit-in en avril 2005](#), avant le retrait des dernières troupes syriennes. [Ces « mères » – des mamans, mais aussi des sœurs et des épouses –, usées, isolées](#), avaient fini l'an dernier par quitter leur tente, restée debout, comme un symbole.

Un passé difficile à déterrer

Telle une gifle, la mort de Ghazi Aad survenue le 16 novembre à l'âge de 59 ans, rappelle que leur lutte avance à pas de fourmi, malgré l'énergie déployée. Leur but : connaître les conditions de disparition de milliers de personnes durant la guerre (1975-1990) et sa funeste suite avec l'occupation par les troupes de Damas (jusqu'en 2005). Il s'agit aussi de retracer les responsabilités. Les disparus – présumés morts pour la plupart – ont été enlevés ou arrêtés par les milices opérant au Liban et par le régime syrien. Mais le combat de ces femmes est entravé par une classe politique qui, dans sa majorité, a préféré enterrer ce passé. À rebours de cette culture d'amnésie, le Conseil d'État a pourtant reconnu en 2014 le « *droit de savoir* » des familles.

Personnage charismatique, Ghazi Aad était une figure familière des Libanais. Militant engagé depuis 1989, il avait été harcelé par les services de sécurité au cours de l'occupation syrienne. Confident des « mères », il faisait entendre leur drame à l'étranger, à la recherche de soutiens. Moins qu'une justice qu'il savait impossible à obtenir, du fait de la présence d'ex-chefs de guerre au pouvoir et de la loi d'amnistie de 1991, il réclamait vérité et réparation.

Tétraplégique, malade, Ghazi Aad était « *fatigué physiquement et moralement* », avoue Dalia Khamissy, photographe travaillant depuis des années sur ce dossier. *Il se battait pour la cause la plus difficile à porter au Liban* ». Le projet de loi pour une commission sur les victimes de disparition forcée, qu'il réclamait avec d'autres pionniers de cette lutte, reste bloqué. « *Ghazi n'en pouvait plus ; il voyait*

les mères de disparus vieillir », ajoute Wadih Al-Asmar, secrétaire général du Centre libanais pour les droits de l'homme, qui a accompagné ses efforts.

Plus de 600 détenus « disparus »

Autour du cercueil, tous – familles, rares députés engagés, associations – ont promis de poursuivre le combat. À défaut d'appui de l'État, dont les maigres initiatives sont restées sans suite, des organisations se mobilisent pour empêcher l'oubli. Le Comité international de la Croix-Rouge collecte ainsi l'ADN des familles de disparus. Mais l'attente s'annonce longue avant que les autorités autorisent l'exhumation des corps ensevelis dans des charniers.

Ghazi Aad s'était particulièrement impliqué pour que la lumière soit faite sur le sort des Libanais enfermés dans les geôles syriennes – prisonniers politiques, ou bien soldats disparus en 1990 au terme de la « guerre de libération » lancée contre l'armée syrienne par le général Michel Aoun. Il avait recensé plus de 600 détenus sur la base des plaintes des familles. Certains, espèrent leurs proches, sont encore vivants. Mais Ghazi Aad n'avait guère d'illusions : la guerre en Syrie a rendu impossibles les recherches.

Article réservé à nos abonnés **Lire aussi** [Quinze ans après la fin de l'occupation au Liban sud, la douleur d'une mère](#)

La [récente élection de Michel Aoun à la présidence permettra-t-elle un progrès](#) ? Dans son discours d'investiture, l'ancien pourfendeur du régime de Damas, devenu l'allié du Hezbollah pro-syrien, a promis de « *travailler dur pour libérer les prisonniers* » et « *révéler le sort des personnes disparues* ». « Grâce à Ghazi Aad, Michel Aoun connaît tous les détails du sujet, observe Wadih Al-Asmar. *S'il n'y a pas d'avancée, cela ne sert à rien de parler d'État fort* [l'un des leitmotivs du président]. » Le risque est grand, pourtant, que les différentes instances du pouvoir se défaussent de leurs responsabilités.

Lire aussi (édition abonnés) : [Syrie : enquête sur les disparus depuis la guerre du Liban](#), un article paru en 2012 dans « Le Monde »

Laure Stephan(Beyrouth, correspondance)
Journaliste au Monde

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/m-moyen-format/article/2016/11/29/les-disparus-de-la-guerre-au-liban-ont-perdu-leur-avocat_5040237_4497271.html#RdoFy6PVAzLcJvV4.99